

TRANSMISSION DE RESULTATS PAR SMS AUX IDE :

PREALABLES ET MODALITES PRATIQUES

1. PREALABLES A LA COMMUNICATION DE RESULTATS AUX IDE

- Il faut au préalable que le patient ait été informé et ait donné explicitement son accord.
- Cet accord du patient doit être formalisé et enregistré (cf. modalités ci-après).
- Il faut au préalable que l'IDE nous ait donné son accord, et fournisse un n° de portable (NB pour les cabinets de groupe)
- Si l'IDE peut avoir connaissance du résultat, il n'est pas dans son champ de responsabilité de pouvoir modifier un traitement (dans le cadre médico-légal actuel).
- Nécessité d'avoir un Smartphone avec connexion internet pour se connecter à la page https sécurisée (une connexion 3G ou 4G suffit pour recevoir le SMS d'alerte)

2. RECUEIL DU CONSENTEMENT DU PATIENT

Comme le rappelle l'article L1110-4 du Code de la Santé Publique (modifié par [Ordonnance n°2018-20 du 17 janvier 2018 - art. 2](#)) :

I.- Toute personne prise en charge par un professionnel de santé ... a droit au respect de sa vie privée et du secret des informations la concernant. ... ce secret couvre l'ensemble des informations concernant la personne venues à la connaissance du professionnel, ...

II.- Un professionnel peut échanger avec un ou plusieurs professionnels identifiés des informations relatives à une même personne prise en charge, à condition qu'ils participent tous à sa prise en charge et que ces informations soient strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ...

III.- ... Le partage, entre des professionnels ne faisant pas partie de la même équipe de soins, d'informations nécessaires à la prise en charge d'une personne requiert son consentement préalable, recueilli par tout moyen, y compris de façon dématérialisée, ...

IV.- La personne est dûment informée de son droit d'exercer une opposition à l'échange et au partage d'informations la concernant. Elle peut exercer ce droit à tout moment.

- Il faut donc au préalable que le patient ait été informé et ait donné explicitement son accord.
- Cet accord peut être retiré à tout moment
- Cet accord du patient doit être formalisé et enregistré (cf. modalités ci-après).

• COMMENT INFORMER LE PATIENT DE CES ECHANGES ET DE SES DROITS :

Dans un premier temps, l'information se fera sur notre site internet (rubriques actualités, Résultats, Espace patient), ainsi que par affichage dans nos laboratoires (accueil, salles de prélèvement).

Si cela s'avère insuffisant, il est possible qu'ensuite, cette information soit présentée sur un feuillet inclus dans les boîtes de prélèvement, feuillet que vous pourrez remettre aux patients.

• COMMENT RECUEILLIR LE CONSENTEMENT DU PATIENT :

- Les FIP (Fiches d'Identifications du Prélèvement) imprimées par le laboratoire et remises aux patients avec leur résultats ont été modifiées, de façon à inclure un paragraphe permettant le recueil de cet accord. Il en sera de même pour les modèles vierges mis dans les boîtes de prélèvement, à utiliser en l'absence de FIP. **Le patient devra signer une case. Point.**

CONSULTATION RESULTATS PAR L'INFIRMIERE
<p>Pour le suivi de mon traitement, j'autorise mon infirmière à consulter mes résultats, et je demande au laboratoire de les lui fournir, pour cette seule prescription</p> <p>Signature du patient Valant pour autorisation</p>

- Et il faut bien sûr que l'IDE se soit identifiée sur la FIP.

<p>Nom du préleveur :</p> <p>Signature préleveur:</p>
--

3. COMMENT CELA FONCTIONNE T'IL ?

Dès que l'INR est validé par un biologiste, le processus s'enclenche, et dans les 3 minutes qui suivent :

1. L'IDE va recevoir le SMS suivant (1 par dossier)



2. En cliquant sur le lien https, on doit choisir la 1ère fois un code de sécurité

CONSULTATION SÉCURISÉE DES RÉSULTATS

Création code de sécurité

Choisissez votre code de sécurité.

Ce code de sécurité vous sera demandé dès que vous souhaitez consulter des résultats notifiés par SMS.

Code de sécurité :

Votre code de sécurité doit contenir au moins 4 caractères.

Confirmez votre code de sécurité :

Valider

© 2017 Agfa-Gevaert Group. All rights reserved. [Privacy and Legal information](#).
E-mail our webmaster if you have questions or problems regarding this Web site.

3. L'IDE accède ensuite à une page avec tous les résultats de ses patients (pas besoin de se connecter de multiples fois dans la journée).

Date de réception	Résultats
02/05/2017-10:54:58	Labo Healthcare France +33123456789 demande 02/05/17-0002. Patient(e) JAQUET Pierre né(e) le 10/10/50: INR=0.21
02/05/2017-10:46:57	Labo Healthcare France +33123456789 demande 02/05/17-0001. Patient(e) LEROY Nadine né(e) le 12/10/60: A=5.00g/L INR=0.21

- NB : Le lien https est propre l'appareil utilisé. Il ne fonctionnera pas si vous le transférez à une autre personne (une autre IDE de votre cabinet par exemple).
- NB : Le code de sécurité vous sera demandé à chaque connexion. Si vous l'avez oublié, vous demander un nouveau code en cliquant sur « mot de passe oublié ». Pour des raisons de sécurité évidente, cette possibilité n'est ouverte qu'une fois par jour.

4. SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR LES RESULTATS D'INR DE VOS PATIENTS PAR SMS ?

Il faut que :

1. Vous ayez un **Smartphone avec abonnement internet**.
2. **Vous nous communiquez le n° de portable** sur lequel vous désirez recevoir les SMS.
ATTENTION : pour les cabinets de groupe, en fonction de votre organisation, il vous faudra peut-être choisir le portable de garde.
3. **Vous nous donniez formellement votre accord** pour cette modalité :
 - En nous retournant (par mail jean.gernez@bio-ardaisne.com , coursier, ou courrier) le formulaire ci-dessous.
 - OU par [notre site internet, à la rubrique contact](#) , en précisant toutes ces informations et votre accord.

RECEPTION DES RESULTATS D'INR DE MES PATIENTS PAR SMS - FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je soussigné(e)

IDE exerçant à

Souhaite pouvoir recevoir les résultats des INR de mes patients (dans la mesure où ils ont manifesté expressément leur accord) via le protocole avec SMS sécurisé mis en place par le laboratoire BIO ARD'AISNE

Sur le n° de téléphone portable suivant :

(NB pour les IDE exerçant en cabinet de groupe)

Date :

Signature :

A renvoyer à jean.gernez@bio-ardaisne.com

Ou en recopiant tout ces renseignements sur [notre site internet, à la rubrique contact](#)